

Le dispositif **SESAME** (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement) a pour objectif d'accompagner vers un emploi dans le sport et dans l'animation les jeunes de **16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle**. Il permet d'offrir à chacun de ces jeunes un **parcours individualisé** (information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent).

Un jeune, un projet, une formation, un emploi

Profil du jeune :

- Agé de **16 à 25 ans**
- Rencontrant des **difficultés d'insertion** sociale et/ou professionnelle,
- Résidant au sein d'un quartier politique de la ville (**QPV**) ou d'une zone de revitalisation rurale (**ZRR**),
- Ayant un projet professionnel et une réelle motivation pour l'encadrement des activités dans le champ de l'animation et du sport,
- Justifiant d'une **1^{ère} expérience** dans l'animation ou dans le sport,
- Pratiquant une activité physique régulière (uniquement pour l'encadrement des activités physiques et sportives),
- Faisant preuve d'un **comportement approprié** aux futures fonctions d'éducateur

Remise à niveau ou pré-qualifications :

- **BAFA / BAFD**
- **PSC1**
- **Diplômes fédéraux sportifs, BNSSA**

Formations qualifiantes :

- **CQP** (Certificat de Qualification professionnelle)
- **BAPAAT** (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien)
- **BPJEPS** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
- **DEJEPS** (Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)

Un travail en partenariat

De nombreux acteurs peuvent intervenir conjointement dans le dispositif SESAME :

- Les services du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative (DRDJSCS, DDCS, DDCSPP),
- Le service public de l'emploi (DIRECCTE, Pôle emploi...),
- Les associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire (CROS, CDOS, les clubs, ...),
- Les réseaux d'information et d'orientation des jeunes (missions locales...),
- Les collectivités territoriales,
- L'OPCA – UNIFORMATION pour l'aide au financement des formations pour les employeurs associatifs.

Ces partenaires agissent ensemble pour :

- Repérer les jeunes,
- Repérer les emplois potentiels,
- Organiser l'offre de pré-qualification et de Formation en relation avec le positionnement du jeune,
- Consolider et sécuriser le parcours du jeune,
- Orienter le jeune sur les cofinancements possibles et apporter un soutien sur la partie résiduelle,
- Assurer le suivi des jeunes.

Un financement d'accompagnement Jeunesse et Sports de 2 000€ en moyenne et modulable pourra être mobilisé pour la réalisation d'un parcours

Référente Sésame PACA : Souad.Dinar@jscs.gouv.fr

Pour plus de renseignements, contactez votre correspondant départemental SESAME :

Caroline Gazele

Département des Alpes-de-Haute-Provence
04.92.30.37.65
caroline.gazele@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Frédéric Bourinet

Département des Hautes-Alpes
04.92.22.22.86
frederic.bourinet@hautes-alpes.gouv.fr

Nathalie Quentin

Département des Alpes-Maritimes
04.93.72.27.63
nathalie.quentin@alpes-maritimes.gouv.fr

Gaël DOSIERE

Département des Bouches-du-Rhône
04.86.94.70.09
gael.dosiere@bouches-du-rhone.gouv.fr

Catherine THOMAS

Département du VAR
04.83.24.62.20
catherine.thomas@var.gouv.fr

Elisabeth CHEMOUNI

Département du Vaucluse
04.88.17.86.84
elisabeth.chemouni@vaucluse.gouv.fr